Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-212202360-20251215-DELIB3151225-DE

République Française
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE PLUDUAL

Séance ordinaire du 15 décembre 2025

Nombre de membres : en exercice : 14, présents : 12.

L'an deux mil vingt-cinq, le 15 décembre à 19h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances.
Présents : Frédéric LE TURLUER, Maire, Baptiste PEZZOLI, Michèle OLLIVIER, Christophe LE MERRER, Ronan RIOU, Jérémy PATUREL, Eliane LE PLAPOUX, Nicole HENGOAT, Laurence HERPE, Floryse BUTTEZ, Sandrine ARTUR, Marie-Christine MEVEL.
Absente : Sandrine SALAÜN (procuration à Frédéric LE TURLUER), Fabien TARTIVEL (excusé).
Secrétaire de séance : Michelle OLLIVIER.
Date de convocation : 11/12/25.

3- Achat d'un terrain route de Pléguien pour un projet de parking à l'entrée du bourg

M. le Maire rappelle à l'assemblée que pour envisager le projet d'un nouveau parking à l'entrée du bourg en venant de Pléguien il est nécessaire d'acquérir une parcelle de terre d'environ 2 500 m2 près du lavoir. Il précise qu'il a rencontré le propriétaire au sujet de cette transaction.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver l'acquisition de la partie Nord de la parcelle A 1003 d'environ 2 500 m2 et la régularisation d'une emprise (parcelle A 491) au prix négocié de 6 000 € l'ensemble
- de préciser que les frais de bornage et d'acte seront à la charge de la commune
- d'autoriser le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier.

Pour extrait conforme.
LE MAIRE,
Frédéric LE TURLUER.